

LE FINANCEMENT DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER



OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les principaux aspects du financement des professionnels de l'immobilier,
- Maîtriser les risques juridiques liés à ces opérations

PUBLIC

- Chargés d'affaires bancaires intervenant dans le financement des professionnels de l'immobilier,
- Juristes assistant ces chargés d'affaires bancaires,
- Chargés d'affaires promoteurs impliqués dans le financement des opérations

PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. LES CONTRATS IMMOBILIERS

- 1.1 La vente d'immeuble à construire
- 1.2 Les garanties des paiements des constructeurs

2. LES PRINCIPAUX INTERVENANTS

- 2.1 Le promoteur/la SCCV/la responsabilité des associés
- 2.2 Le maître d'ouvrage/le MOD
- 2.3 Les intervenants bancaires
- 2.4 Les conseils

3. LES MONTAGES FINANCIERS IMMOBILIERS

- 3.1 L'intérêt social
- 3.2 Les risques juridiques relatifs à l'intérêt social
- 3.3 L'impact du droit des procédures collectives

4. LES PRINCIPALES SURETES DANS LES FINANCEMENTS DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

- 4.1 Les sûretés immobilières
- 4.2 La Cession Dailly à titre de garantie
- 4.3 La délégation
- 4.4 La lettre d'intention

JEUDI 4 AVRIL 2019

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quiz
- Remise des supports de formation

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1 040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEURS

Jean-Michel BERLY est Senior Expert Real Estate Law au sein de LEGAL BNP Paribas. Professeur honoraire à l'ICH (CNAM), il enseigne le droit immobilier dans le Master 2 de «droit immobilier public et privé» de l'Université d'Aix Marseille.



Jean-Louis GRANIER est Responsable juridique financements structurés immobiliers au sein de Crédit Agricole CIB. Il est spécialisé dans les financements structurés immobiliers et dans le financement de la promotion immobilière

